



Mobilités active des aîné-es

Accompagner l'accès à la mobilité active des personnes aînées

Date **XX-XX-XXXX**

Préparé par **Organisme**
Contact:
Courriel
Téléphone

Proposition présentée à **Arrondissement de**
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce



Solon

CULTIVER NOTRE POUVOIR D'AGIR

Ateliers de la transition socio-écologique

6450, av. Christophe-Colomb

Montréal (Québec) H2S 2G7

www.solon-collectif.org

info@solon-collectif.org



Table des matières

Table des matières	2
Mise en contexte	1
Objectifs du projet proposé	3
Description du projet	4
Phase 1 : Mobilisation des parties prenantes et identification des besoins	4
Phase 2 : Co-construction du projet	5
Phase 3: Déploiement du projet (non incluse)	6
Aîné-es en liberté	7
Le projet en bref	7
Objectifs du projet	7
Détails du projet	7
Retour sur nos expérimentations	8
Balades en cyclo-pousse par et pour les aîné-es	9
Le projet en bref	9
Objectifs du projet	9
Détails du projet	10
Notre équipe	12
Notre expertise	13
Volets d'action	13
Budget	14
Calendrier	15
Conditions	16
Responsabilités de Solon	16
Responsabilités de l'arrondissement de Côte-des-Neiges- Notre-Dame-de-Grâce	16
Modalités de paiement	16



Mise en contexte

Solon réalise depuis plusieurs années des activités pour promouvoir l'adoption de pratique de mobilité active auprès des aîné-es de Montréal. Le projet « Mobilités actives pour aîné-es » proposé par Solon s'adresse aux aîné-es de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce pour encourager l'adoption du vélo et de la marche de façon inclusive¹. L'approche de Solon cherche à favoriser la participation des aîné-es à la vie communautaire, en travaillant sur les besoins, les perceptions et les capacités des citoyen-nes en matière de mobilité active.

L'intérêt des aîné-es pour la mobilité active n'est plus à démontrer. Que ce soit pour des raisons de santé et de vie active, pour briser l'isolement, ou pour maintenir et même retrouver leur pouvoir d'agir, les aîné-es sont parties prenantes dans le développement du réseau de pistes cyclables et la sécurité des déplacements piétons. Pourtant, iels sont souvent victimes des iniquités d'accès et peu représentées comme des acteurs centraux des démarches d'aménagement. Au-delà des infrastructures, il faut être sensibles aux besoins des usagères et usagers et les accompagner vers des pratiques et des habitudes saines et durables en mobilité.

Solon a obtenu d'excellents résultats à travers différents projets et expérimentations depuis les dernières années. Voici une brève description de projets qui incluent l'accompagnement au changement de comportement et contribue au pouvoir d'agir des aîné-es:

[Les Aîné-es en liberté](#) – ce projet permet d'accompagner une cohorte d'aîné-es vivant en HLM ou résidence afin de les soutenir dans une démarche de mobilité active, de pouvoir d'agir et de participation à la vie démocratique et communautaire. Les participant-es contribuent à l'identification des besoins et au déploiement de communs avec des vélos adaptés et partagés au sein de leur milieu de vie. On encourage les aîné-es à faire appel à leur conseiller-e municipal-e et de participer aux sessions de leur conseil d'arrondissement pour revendiquer des aménagements nécessaires au sentiment de sécurité des aîné-es du quartier.

[Les Cyclopousses pour aîné-es](#) – depuis 2021, ce projet dans l'arrondissement d'Achilles-Cartierville permet de briser l'isolement des aîné-es vivant en résidence et CHSLD et leur redonner accès aux espaces publics et à leur quartier. Ces cyclopousses électriques, pilotés par des bénévoles du quartier, sont un commun qui est co-géré par un partenariat entre institutions locales. Ces bénéficiaires en perte

¹ *Traiter de mobilité inclusive, c'est se défaire d'une approche technique, centrée sur les flux de déplacements, pour considérer la mobilité dans sa finalité d'accès, celle qui permet d'accéder à l'emploi, à l'éducation, aux soins, à l'alimentation, aux loisirs ou encore à la culture. Laboratoire de mobilité inclusive. (2022). [Journal de bord 2023](#).*



de mobilité participent aux balades sur le réseau cyclable, leur permettant de sortir au grand air et de tisser des liens avec leurs voisin-es du quartier.

Soutien au réseau **À vélo sans âge** – depuis 2023, Solon soutient le développement des activités pour le réseau À vélo sans âge au Québec, ce qui permet de mutualiser des ressources et de soutenir les antennes locales dans leur projet. À vélo sans âge est un organisme international qui vise à réduire l'isolement des aîné-es tout en améliorant leur santé mentale et physique.

Les Espaces des Possibles (Ahuntsic et La Petite-Patrie) sont des espaces co-gérés par Solon et qui offrent des activités intergénérationnelles depuis 2022. Ce sont des tiers-lieux qui soutiennent des initiatives locales : ils mobilisent, rassemblent et engagent les habitant-es dans la transition socio-écologique et ce, dans une perspective de justice sociale intergénérationnelle. Les voisin-es y développent ensemble des solutions adaptées aux besoins de leur quartier, par exemple un Repair Café, un Laboratoire informatique pour aîné-es, un Atelier vélo communautaire et une belle programmation d'activités diverses (tricot, couture, conférences, etc.). Ces activités gratuites et ouvertes à tous-tes attirent un public varié, parmi lesquels on retrouve de nombreux aîné-es.

Cette proposition s'inscrit directement dans les orientations de la Politique de mobilité durable du gouvernement du Québec, de la Stratégie municipale pour les personnes âgées 2023-2030 dans le cadre de la démarche [Municipalité amie des personnes âgées \(MADA\)](#) de la Ville de Montréal, du nouveau Plan local de déplacement, ainsi que celles du Plan stratégique 2023-2030 pour Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce qui vise notamment à favoriser un arrondissement inclusif, en santé, durable, et mobilisé.



Objectifs du projet proposé

Les objectifs généraux de la présente proposition sont :

- Encourager l'adoption du vélo et de la marche comme moyen de déplacement qui permet de réduire la dépendance à l'automobile de façon pérenne et de maximiser l'usage des infrastructures cyclables et piétonnes de l'arrondissement.
- Favoriser les liens sociaux, le sentiment d'appartenance à la communauté et le pouvoir d'agir parmi les personnes aînées à travers des activités collectives et inclusives.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre associés aux déplacements motorisés.

De façon plus spécifique, la proposition d'accompagnement vise à ;

- Rassembler les partenaires communautaires qui agissent auprès des aîné-es et répertorier les besoins en matière de mobilité active dans l'arrondissement.
- Mobiliser les aîné-es et les inviter à participer à cette première phase d'identification des besoins, des freins et des solutions.
- Co-construire un projet d'expérimentation avec les parties prenantes et déployer des solutions inclusives et adaptées qui favorisent la mobilité active des aîné-es et leur pouvoir d'agir.



Description du projet

Solon souhaite stimuler la participation et le pouvoir d'agir collectif en accompagnant le changement de comportement pour la mobilité des aîné-es dans Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce. En collaboration avec toutes les parties prenantes de l'arrondissement, notamment, les aîné-es, les partenaires communautaires et les institutions locales, Solon guidera ce processus d'accompagnement de la concertation jusqu'au à l'évaluation finale du projet, soit de janvier 2025 à décembre 2025.

Les quatre principales phases du projet sont :

1. Mobilisation des parties prenantes et identification des besoins
2. Co-construction du projet
3. Déploiement du projet
4. Évaluation et pérennisation

La présente proposition fait référence seulement aux Phases 1 et 2 du projet.

Une étape de validation est prévue entre Solon et l'arrondissement à la fin de chaque phase.

Phase 1 : Mobilisation des parties prenantes et identification des besoins

La phase 1 consiste à :

- consulter et engager les partenaires des rencontres exploratoires pour identifier les grands enjeux, les opportunités et les freins à la mobilité sécuritaire des aîné-es.
- mobiliser les aîné-es et de récolter leurs expériences à travers 3 à 6 activités participatives sur les enjeux de mobilité au sens large conçus sur mesure et réalisés dans les milieux de vie des aîné-es (scénario au choix).

Il est essentiel de travailler en étroite collaboration avec les recherches effectuées par le CRIUGM ainsi que les initiatives existantes dans l'arrondissement afin de renforcer les dynamiques locales. Les partenaires invités à participer à la Phase 1 seraient notamment (liste indicative non exhaustive):

- CDC Côte-des-Neiges
- Centre de recherche de l'Institut universitaire Gestion de gériatrie de Montréal (CRIUGM)



- Les HLM dédiés aux personnes âgées (Habitations Côte-Des-Neiges, Habitations Plamondon, Habitations Isabella, Habitations De Terrebonne, Habitations Saint-Raymond, Habitations Goyer, Habitations Place Lucy, Habitations Place Newman, Les immeubles Benny Farm, etc)
- Les Habitations Communautaires de Côte-des-Neiges
- CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal / centres hospitaliers
- Centre des Aînés Côte-des-Neiges
- Centre bénévolat Côtes-des-neiges
- Centre Cummings
- Autres partenaires pertinents (ex: CHSLD, RPA, groupes aînées immigrants, etc)

Livrables :

- Trois (3) à six (6) activités participatives visant à récolter de besoins et à mobiliser 60 à 120 aîné-es (variable selon le budget alloué).
- Un rapport synthèse qui répertorie les besoins en matière de mobilité active et inclusive des aîné-es de l'arrondissement.

Phase 2 : Co-construction du projet

Suite aux besoins et aux pistes d'actions répertoriées lors de la Phase 1, nous serons en mesure de procéder à la co-construction de projets et d'expérimentations qui contribueront à renforcer le pouvoir d'agir des aîné-es, à les encourager à participer à la vie communautaire et à maintenir ou même retrouver une mobilité active.

Selon les besoins répertoriés, certaines initiatives pourraient se déployer à court terme, par exemple le projet Aîné-es en liberté à l'été 2025, alors que d'autres nécessitent plus d'engagement et de soutien financier, comme un projet de Cyclopusse pour aînés ou d'un Tiers-lieu-Maison de la mobilité par exemple.

Solon propose, dans le cadre de son accompagnement, d'aider à la recherche de financement dans le but de déployer certaines initiatives structurantes à l'échelle de l'arrondissement. Les co-financements potentiels identifiés sont :

- Circonflexe - prêt pour bouger
- Québec ami des aînés
- Caisse/Fédération Desjardins
- Fondations privées déjà identifiées par Solon
- Si pertinent, accompagnement des milieux pour des campagnes de collectes de fonds

Par ailleurs, dès les premières phases, la pérennisation des activités sera considérée afin de maximiser l'autonomisation des projets.

Livrables :



- Un plan de projet détaillé avec échéancier et budget prévisionnel
- Obtention d'un co-financement couvrant une part importante du budget total

Les deux phases ci-dessous sont mentionnées à titre indicatif sans toutefois être budgétées étant donné la volonté de préciser le projet en amont.

Phase 3: Déploiement du projet (non incluse)

Cette phase vise la mise en œuvre du projet déterminé par les phases précédentes. Le co-financement obtenu auprès d'autres bailleurs permettra de garantir une contribution de l'arrondissement avec un important effet de levier. De plus, les initiatives sont conçues pour être intégrées aux activités des partenaires qui permettront une autonomie des projets après leur mise en œuvre.

A titre indicatif, nous détaillons dans les prochaines sections deux projets potentiels Aîné-es en liberté et Balades en cyclopousse par et pour les aîné-es.

Les projets déployés seront conçus dans une approche d'accessibilité universelle.

Livrables :

- Réalisation d'un projet en collaboration avec au moins 2 partenaires et permettant, par exemple, d'accompagner pour l'année 2025 entre 20 et 300 aîné-es
- Obtention de co-financement permettant.



Aîné-es en liberté

Le projet en bref

Les Aîné-es en liberté est un projet d'accompagnement qui permet aux aîné-es vivant en résidences ou HLM de redécouvrir le plaisir et la liberté de se déplacer de façon active, en plus de développer leur pouvoir d'agir citoyen et de participer à la vie démocratique locale.

Objectifs du projet

L'accompagnement personnalisé des aîné-es participants au projet permet de :

- fournir des équipements en commun (vélos, tricycles, autres) qui favorisent la mobilité active et répond aux besoins réels;
- développer, par l'accompagnement personnalisé et collectif, l'autonomie des aîné-es (conseils, sorties collectives, freins et opportunités pour faciliter un mode de vie actif, etc);
- renforcer le pouvoir d'agir et encourager la participation active à la vie démocratique et communautaire;
- outiller les partenaires pour assurer la pérennité des projets dans chaque milieu de vie.



Détails du projet

Le projet consisterait à mobiliser deux cohortes de 10 aîné-es chaque dans 2 milieux de vie pour un accompagnement d'1 année.

En collaboration avec les partenaires présents dans les milieux de vie (organisateur-ices communautaires, intervenant-es, loisirs), les aîné-es sont invité-es à participer à des café-rencontres sur la mobilité, permettant ainsi d'entamer une discussion sur les enjeux et les besoins et d'identifier des personnes qui souhaitent participer au projet d'accompagnement.

Suite aux café-rencontres, les participant-es de chaque milieu de vie sont accompagnés dans l'atteinte de leurs objectifs de mobilité, que ce soit de refaire du vélo en groupe ou seul-e ou encore explorer les parcours de marche possibles dans leur quartiers..



Un des éléments clés de ce projet est de permettre aux aîné-es de retrouver un sentiment de liberté et d'autonomie, tout en développant leur capacité d'agir et leur appartenance à un groupe solidaire.

Des activités de communications sont prévues pour engager les participant-es au projet. mobiliser le milieu et diffuser les résultats. Le projet inclut également une phase d'évaluation et de pérennisation.

Retour sur nos expérimentations

Dans le cadre du projet initié dans un HLM aîné-es de La Petite-Patrie à l'été 2024, plusieurs équipements en commun ont été mise en place et légués au HLM : 2 vélos et 1 tricycle, 10 dossards de sécurité, 5 casques, 3 cadenas et un système d'emprunt simple et efficace.

Une marche exploratoire dans le quartier avec les aîné-es a permis de cibler les aménagements et les intersections problématiques pour piétons et personnes à mobilité réduite. Par la suite, les aîné-es ont pu partager leurs demandes avec l'élue du district, Madame Josefina Blanco.

Cette rencontre avec Mme Blanco a motivé les aîné-es à se présenter au conseil d'arrondissement du 3 septembre 2024 pour demander des améliorations dans leur quartier afin de sécuriser les déplacements actifs dans aîné-es et de tous-tes. [Visionner la séance du conseil de Rosemont-La Petite-Patrie du 3 Septembre 2024:](#)

- o 0:45 : Enjeu des débarcadères réservés pour les transports adaptés - Cindy
- o 1h30 : Enjeu d'éclairage et sécurité - Corinne et Angela
- o 1h35 : Enjeu des feux pour piétons - Rachel et Claudia





☀ **Balades en cyclopousse par et pour les aîné-es**

Le projet en bref

En étroite collaboration avec l'arrondissement, la table de concertation pour aîné-es, le CIUSSS, les résidences (RPA), HLM et CHSLD, ainsi que les acteur-trices du milieu (intervenantes, bénéficiaires, citoyen-nes engagé-es, proches-aidant-es, etc), ce projet favorise la réintégration des aîné-es dans la vie communautaire et encourage la solidarité.

Les Balades en cyclopousse permettent de briser l'isolement des aîné-es en perte de mobilité et leur redonner accès aux espaces publics de leur quartier, le vent dans les cheveux. Ces cyclopousses électriques sont pilotés par des bénévoles alors que le projet est co-géré par un comité de pilotage, composé de partenaires locaux et d'aîné-es d'un même quartier. Les vélos sont en commun, partagés entre plusieurs institutions locales pour desservir leur clientèle.



Objectifs du projet

- Resserrer les liens entre les aîné-es en perte d'autonomie et la communauté
- Améliorer la santé psychologique des participant-es
- Créer un réseau pérenne et bienveillant de soutien intergénérationnel
- Cultiver le pouvoir d'agir des aîné-es au sein de structures décisionnelles



Détails du projet

Le projet viserait à engager 5 milieux de vie (CHSLD, RPA) autour du partage de 2 cyclopousses et inclut un accompagnement sur 2 ans.

Étape 1 : Mise en oeuvre collaborative du projet

Le projet de balades en cyclopousse doit reposer sur la contribution d'un organisme porteur et l'étroite collaboration de plusieurs partenaires et citoyen-nes engagé-es qui composent un comité de pilotage. Le rôle de Solon est d'initier la mise en oeuvre et d'accompagner son appropriation les deux premières années. Le comité peut être constitué d'aîné-es engagé-es du quartier, de bénéficiaires, de proches-aidant-es et d'intervenant-es communautaires et institutionnels.

Solon, le porteur de projet, avec le comité de pilotage, assure les responsabilités suivantes :

- coordonner le projet dans le quartier
- tisser des liens avec les milieux de vie pour étendre la portée du projet
- recruter, former et accompagner les bénévoles-cyclistes
- évaluer les besoins, choisir les modèles de cyclopousse, assurer l'entreposage, l'entretien et l'hivernage des équipements collectifs
- fournir des assurances aux bénévoles et faire la vérification d'antécédents judiciaires
- faire rayonner les retombées du projet et ses impacts sur les aîné-es et la communauté
- assurer la durabilité du projet

Étape 2 : Évaluer les besoins et sélection des équipements collectifs

Solon accompagnera le comité de pilotage dans un processus d'évaluation des besoins en termes de sélection de vélos et d'entreposage (par exemple : cyclopousse électrique avec banquette double, cyclopousse adapté pour fauteuil roulant, tricycle électrique, etc). L'idée est de mettre en commun ces équipements qui permettront aux aîné-es du quartier de maintenir ou encore de retrouver une certaine agilité dans leurs habitudes de déplacements.

Le comité décidera comment gérer l'entretien et l'entreposage afin d'assurer le bon fonctionnement des équipements. Solon accompagnera le comité dans toutes les démarches d'assurances pour la couverture des vélos, en plus de veiller sur les enjeux logistiques qui pourraient impacter le processus de mise en oeuvre.



Étape 3 : Recrutement des bénévoles-cyclistes

La formation d'un réseau engagé de bénévoles-cyclistes est clef dans la réussite du projet et nécessite une mobilisation structurante en amont. Solon accompagnera le comité de pilotage dans cette étape pour le recrutement, la rétention des bénévoles-cyclistes, de l'horaire des balades et des vélos etc.

Un affichage public et en ligne sera réalisé pour rejoindre le maximum de personnes, faire connaître le projet et recruter un réseau de bénévoles dans chaque quartier. Des organisations réseaux du quartier seront également sollicitées pour la diffusion. Les bénévoles-cyclistes peuvent être des voisin-es du quartier, des proches aidant-es, des intervenant-es du milieu, des jeunes retraité-es ou encore des étudiant-es, par exemple. La stratégie de mobilisation et de recrutement inclut des activités dans chaque milieu de vie pour faire essayer les vélos, ainsi que d'activités de reconnaissance pour les bénévoles-cyclistes.

Afin d'assurer la sécurité des bénéficiaires, chaque cycliste devra s'engager à suivre une formation pour apprendre à bien piloter et manipuler les vélos, signer un formulaire de vérification d'antécédents judiciaires et aura accès à une couverture d'assurances.

Étape 4 : Saison d'activités (2025 et 2026)

Les activités en cyclopousse seront déployées entre les mois de mai et octobre et permettront aux aîné-es de faire des sorties utilitaires ou récréatives, selon leurs intérêts. Chaque milieu de vie participant aura accès à des bénévoles-cyclistes attitré-es ainsi qu'aux vélos, au moins une journée par semaine, selon l'horaire établi par le comité. Les bénévoles sont formés et autonomes pour aller récupérer les vélos entreposés, se rendre à la résidence et faire des balades avec les bénéficiaires.

Chaque balade présente une belle occasion de mettre en valeur et de soutenir l'engagement social et citoyen des aîné-es, qu'ils ou elles soient bénéficiaires ou bénévoles. Ce projet démontre comment la mobilité peut être un vecteur important pour la solidarité et l'inclusion sociale des aîné-es.

La saison de balade se termine par une activité de reconnaissance pour les familles, les proches, les bénévoles, les partenaires et surtout les bénéficiaires. C'est le moment de faire rayonner les retombées du projet pour toute la communauté.

L'accompagnement de Solon est prévu sur 2 années pour la mise en œuvre et l'autonomisation de l'initiative.

Enfin, le projet inclut une phase d'évaluation et pérennisation



Notre expertise

Solon est un organisme à but non lucratif qui accompagne les groupes citoyens et les institutions dans la construction d'une ville plus **écologique** et **solidaire**, un quartier à la fois.

Notre action est collective et locale, car nous savons qu'une ville avec des communautés tissées serrées, où les gens s'entraident, partagent les ressources et s'organisent ensemble est une ville mieux outillée face aux crises. Les projets accompagnés ou initiés par Solon sont co-construits avec une diversité de personnes et d'organisations qui ont à cœur le bien-être de leur communauté.

Volets d'action

Mieux-vivre avec moins d'autos

Repenser la place
de la voiture en ville

On soutient les projets de mobilité active, partagée et collective (tout ce qui n'est pas l'auto-solo!) et le changement d'usage des espaces dédiés à la voiture.

Tiers-lieux (Espaces des Possibles)

Créer des
lieux de rencontre

On accompagne la création de tiers-lieux, espaces d'immobilité qui réduisent les besoins en déplacement. Les citoyen-nes peuvent y proposer des activités, des rencontres, s'y organiser, boire des cafés et refaire le monde. Et tout ça, en autogestion!

Communauté des Possibles

Construire notre
avenir collectivement

On soutient les quartiers, les organismes et les citoyen-nes qui les composent dans la création de gouvernances partagées et locales en transition socio-écologique, ancrées dans la participation, l'inclusion et la culture.



Budget

La présente proposition pour les deux premières phases est basée sur un taux horaire exclusif et avantageux pour l'arrondissement de 80\$/h. Ces deux phases permettent de valider les orientations, les besoins, les cofinancements et les capacités budgétaires pour les phases 3 et 4. Le budget est au forfait c'est-à-dire que les heures sont précisées de façon indicative.

1 Phase 1 : Mobilisation des parties prenantes et identification des besoins		
Coordination et mobilisation des partenaires (1 rencontre de démarrage et 7 rencontres partenariales)	32h	2 560 \$
Activités de mobilisation des aîné-es (2h+ 7h/activités)	23h	1 840 \$
Frais d'activités	-	1 500 \$
Frais de mobilisation des partenaires	-	1200 \$
Rencontre de validation	3h	240 \$
Sous-total		7 340 \$
2 Phase 2 : Co-construction du projet		
Coordination et mobilisation (au moins 4 rencontres)	55 h	4 400 \$
Planification et modélisation des phases ultérieures incluant la recherche de co-financement	40 h	3 200 \$
Rencontre de validation et communication aux partenaires	5h	400\$
Sous-total		8 000 \$
Total (hors taxes)		15 340 \$
TPS - 5%		767 \$
TVQ - 9,975%		1530 \$
Grand total		17 637 \$



Calendrier

Phases	2025											
	jan	fév	mar	avr	mai	juin	jui	août	sept	oct	nov	dec
Phase 1. Mobilisation des parties prenantes et identification des besoins	■	■	■	■								
Phase 2. Co-construction du projet		■	■	■	■	■						
Phase 3. Déploiement du projet (scénario Aîné-es en liberté)							■	■	■	■		
Phase 4. Évaluation et pérennisation (scénario Aîné-es en liberté)							■	■	■	■	■	■



Conditions

Responsabilités de Solon

- Coordonner le projet d'accompagnement et définir le calendrier
- Organiser les rencontres de concertation avec les partenaires
- Co-organiser les activités de mobilisation avec les partenaires
- Mobiliser les participant-es et partenaires pour participer aux activités
- Rédiger le bilan et présenter les résultats aux équipes pertinentes

Responsabilités de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

- Contribuer aux réflexions sur la mise en œuvre du projet (p. ex. : relai auprès de partenaires pertinents, mise en lien avec les services pertinents, etc).

Modalités de paiement

Cette offre de service est valable pour une durée d'un mois à partir de sa transmission.

Les prix indiqués n'incluent pas les taxes

Solon transmettra une facture à l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce selon les modalités suivantes:

- a) 20% du montant total, à la signature de la présente proposition
- b) 40% du montant total au 31 mars 2025
- c) 40% du montant total en juin 2025 après la dernière activité.



*ENSEMBLE, ON CULTIVE
NOTRE POUVOIR D'AGIR*

